Syndicat CGT CAF 65

Après avoir été repoussée pendant plus de deux ans à cause d'un système informatique obsolète, du confinement et de la crise sanitaire, la réforme des aides au logement s'applique depuis le 1er janvier 2021.

Cette modification du mode de prise en compte des revenus de l'allocataire pour calculer l'aide au logement a pour objectif une économie de plus de 700 millions d'euros pour la branche famille sur le dos des allocataires. Scandaleuse décision du gouvernement au moment d'une période de grave crise économique et sanitaire. Car même si l'on peut penser que la prise en compte des revenus actuels soit plus juste, les plafonds de ressources pour l'obtention du droit n'étant pas revalorisés depuis de trop nombreuses années, bon nombre de familles perdent leurs droits en ce début d'année.

La CGT alerte depuis 2018 sur la mise en place d'une réforme injuste sans moyens supplémentaires. Ainsi, l'absence d'anticipation liée à un manque d'effectif criant impacte directement le traitement des dossiers dont un nombre important reste en souffrance.

Pour ajouter à cela, et malgré deux ans au minimum de préparation, le système informatique est au rouge : anomalies en pagaille, exceptions à n'en plus finir... Depuis le 18 décembre 2020, ce n'est pas seulement la demande d'allocation logement qui se trouve bloquée mais le dossier complet des allocataires, les faisant basculer dans une précarité inacceptable. Nous ne sommes plus là pour enregistrer des demandes mais pour pallier un système informatique défaillant. Nous ne sommes plus à l'heure actuelle garants de notre mission de service public première qui est de payer le juste droit !

Ces allocataires vont, légitimement, vouloir prendre contact avec leur Caf. Le site « caf.fr » est saturé, les plateformes téléphoniques ne sont pas en capacité d'absorber tous les appels et l'accès aux accueils ne se fait que sur rendez-vous.

Face à cette précarité de plus en plus criante, tous les services se retrouvent démunis de solutions.

La CAF verse des prestations sociales mais aujourd'hui, du fait, de toutes ces réformes successives, ne jouent absolument plus son rôle d'amortisseur social.

La sécurité sociale a été créée en 1945 afin de ne plus s'inquiéter du lendemain. Aujourd'hui, les décisions du gouvernement successives finissent par désavouer ce principe de base. Ce n'est pas la sécurité sociale qui est en cause mais toutes ces réformes qui mettent à mal notre système, qui complexifie notre législation et qui du coup, décourage bon nombre de nos allocataires, les faisant renoncer à leur droits pour éviter d'avoir à rembourser des trop perçus dont pour la plupart ne sont dûs qu'à ce système défaillant et complexe.

Comme l'a dit Ambroise Croizat, bâtisseur de la sécurité sociale : « *Jamais nous ne tolérerons que ne soit renié un seul des avantages de la sécurité sociale. Nous défendrons à en mourir et avec la dernière énergie, cette loi humaine et de progrès* ».

C'est pourquoi et ce depuis longtemps que la CGT alerte les directions nationale et locales des CAF en indiquant que les services seraient saturés, que le personnel ne pourrait pas faire face et que les allocataires seraient pénalisés.

Aujourd'hui, notre direction nationale ferme les yeux devant cette situation, en parlant de pourcentages de dossiers bloqués, alors que nous nous sommes en première ligne face à des personnes, qui du fait de cette réforme, ne perçoivent pas leurs droits.

Face à ce constat alarmant, la CGT exige des moyens techniques et humains afin de redonner tout son sens à la sécurité sociale et de payer le juste droit à nos allocataires. Sans oublier une augmentation significative de la valeur du point, pour les agents, qui n'a pas été revalorisée depuis plus de 11 ans maintenant. Il faut savoir que bon nombre de salariés de la sécurité sociale bénéficie des mêmes prestations sociales que celles qu'ils versent (prime d'activité, aide au logement...).

Syndicat CGT CAF 65

Contact : Sylvie BENESTY 06.25 62 71 51